

Loisirs Lebourgneuf Inc.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Loisirs Lebourgneuf Inc.
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
États financiers	
État de la situation financière	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des résultats	8 - 9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux administrateurs de
Loisirs Lebourgneuf Inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Loisirs Lebourgneuf Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

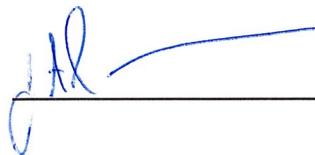
1

Québec (Québec)
Le 15 mars 2023

Loisirs Lebourgneuf Inc.
État de la situation financière

31 décembre	2022	2021
Actif		
Court terme		
Encaisse	169 897 \$	354 116 \$
Dépôts à terme, 0,50 % et 3,00 %, échéant jusqu'en novembre 2023	50 537	60 000
Comptes clients et autres créances (Note 2)	358 562	43 714
	578 996	457 830
Dépôts à terme rachetables, 0,95 % à 4,00 %, échéant jusqu'en juin 2029	273 088	211 688
Immobilisations corporelles (Note 3)	54 726	54 347
	906 810 \$	723 865 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (Note 5)	131 154 \$	106 481 \$
Produits reportés	5 678	162 016
Apports reportés (Note 7)	337 187	5 131
	474 019	273 628
Apports reportés (Note 7)	38 608	-
Dettes à long terme (Notes 6 et 7)	-	27 990
	512 627	301 618
Actif net non affecté	394 183	422 247
	906 810 \$	723 865 \$

Au nom du Conseil d'administration :



Administrateur

Loisirs Lebourgneuf Inc.
État de l'évolution de l'actif net

<u>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(12 mois)	(2 mois)
Solde, au début de l'exercice	422 247 \$	519 095 \$
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	<u>(28 064)</u>	<u>(96 848)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>394 183 \$</u>	<u>422 247 \$</u>

Loisirs Lebourgneuf Inc. État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2021
	(12 mois)	(2 mois)
Produits		
Programme vacances-été - ateliers complémentaires		
Inscriptions	271 828 \$	- \$
Ville de Québec - subventions et harmonisations	355 761	-
Services Canada et échanges étudiants	43 337	-
Subvention - projets estivaux	29 861	1 236
	700 787	1 236
Programmation		
Inscriptions	502 423	72 016
Ministère de la Famille - halte-garderie	58 905	4 846
	561 328	76 862
Activités communautaires		
Ventes et commandites	30 078	11 304
Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	236 008	-
	266 086	11 304
Surveillance, entretien, patinoire et piscine - Ville de Québec	357 656	28 211
Autres		
Ville de Québec	122 486	16 280
Contrat de gestion et autres	15 381	482
Intérêts	5 276	456
Subvention - Emploi et Solidarité	(2 964)	5 304
Subvention - Ministère de la Santé et des Services sociaux	10 740	7 160
	150 919	29 682
	2 036 776 \$	147 295 \$

Loisirs Lebourgneuf Inc.
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2021
	(12 mois)	(2 mois)
Charges		
Programme vacances-été - ateliers complémentaires		
Salaires et charges sociales	569 795 \$	- \$
Honoraires et autres charges	111 940	70
	681 735	70
Programmation		
Salaires et charges sociales	101 709	17 188
Honoraires et autres charges	329 677	64 034
	431 386	81 222
Activités communautaires - autres charges	110 435	20 652
Surveillance, entretien, patinoire et piscine	360 610	44 432
Administration		
Salaires et charges sociales	345 584	60 492
Honoraires et autres charges	121 655	35 256
Amortissement des immobilisations corporelles	13 435	2 019
	480 674	97 767
	2 064 840	244 143
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(28 064)\$	(96 848)\$

Loisirs Lebourgneuf Inc. État des flux de trésorerie

<u>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(12 mois)	(2 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(28 064)\$	(96 848)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 435	2 019
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	-	320
	<u>(14 629)</u>	<u>(94 509)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes clients et autres créances	9 477	45 330
Frais payés d'avance	-	2 013
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	24 673	(26 109)
Produits reportés	(156 338)	120 174
Apports reportés	48 349	(18 313)
	<u>(88 468)</u>	<u>28 586</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation des dépôts à terme	(51 937)	(146 037)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 814)	-
	<u>(65 751)</u>	<u>(146 037)</u>
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	-
Diminution nette de la trésorerie	(184 219)	(117 451)
Encaisse, au début de l'exercice	354 116	471 567
Encaisse, à la fin de l'exercice	169 897 \$	354 116 \$
Activités sans effet sur la trésorerie		
Variation des comptes clients et autres créances	(324 325)\$	- \$
Variation des apports reportés	324 325	-
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Loisirs Lebourgneuf Inc. Notes complémentaires

31 décembre 2022

1. Principales méthodes comptables

Nature et but de l'organisme	L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la <i>Loi sur les compagnies (Québec)</i> , a pour objectifs d'organiser et d'animer des loisirs socioculturels, communautaires et sportifs. Il est exonéré d'impôt selon l'alinéa 149(1)l) de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> .
Méthodes comptables	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.</p> <p>Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.</p> <p>Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net.</p> <p>Les produits d'inscriptions sont constatés lorsque les services sont fournis et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.</p> <p>Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement affectés qui doivent être ajoutés au capital des ressources détenues à titre de dotations sont comptabilisés comme des augmentations directes de l'actif net. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.</p>

Loisirs Lebourgneuf Inc. Notes complémentaires

31 décembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les apports d'immobilisations corporelles sont constatés à la juste valeur à la date de l'apport et ils sont amortis, à moins que la juste valeur soit indéterminable, auquel cas les apports d'immobilisations corporelles sont constatés pour une valeur symbolique à la date de l'apport. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les améliorations qui prolongent la durée de vie utile d'un élément d'immobilisation corporelle sont capitalisées.

L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit :

	Méthode	Taux
Mobilier et agencements	Solde dégressif	20 %
Équipement informatique	Solde dégressif	30 %

Loisirs Lebourgneuf Inc. Notes complémentaires

31 décembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité d'un organisme d'offrir des biens et de services ou que les avantages économiques futurs ou le potentiel de service de l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable, l'excédent de sa valeur comptable nette sur la juste valeur ou le coût de remplacement est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Tout apport reporté non amorti relatif à l'immobilisation corporelle est comptabilisé à titre de produit dans l'état des résultats, pourvu que toutes les affectations aient été respectées.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est sortie du patrimoine, la différence entre le produit net qui en résulte et la valeur comptable nette est comptabilisée dans l'état des résultats. Tout apport reporté non amorti relatif à une immobilisation corporelle sortie du patrimoine est comptabilisé à titre de produit dans l'état des résultats, pourvu que toutes les affectations aient été respectées.

Avantages sociaux futurs

L'organisme adhère à un régime interentreprises à prestations déterminées. Les cotisations patronales et la méthode pour calculer la rente normale sont déterminées à l'avance. Le coût des engagements du régime, déduction faite de la cotisation patronale qui y est fixée, est à la seule charge des participants actifs au régime.

La charge engagée pour l'exercice est inscrite dans les salaires et charges sociales lorsque les cotisations de l'employeur deviennent exigibles.

Subventions et aide gouvernementale

L'organisme fait des demandes d'aide financière périodiques dans le cadre de programmes d'encouragement gouvernementaux. Les subventions et l'aide gouvernementale reçues au cours de l'exercice pour les dépenses courantes sont prises en compte dans l'établissement du résultat net de l'exercice. Lorsque les subventions et l'aide gouvernementale reçues correspondent à des charges futures, le montant est reporté et amorti dans les résultats à mesure que lesdites charges sont engagées.

Loisirs Lebourgneuf Inc.
Notes complémentaires

31 décembre 2022

2. Comptes clients et autres créances

	2022	2021
Comptes clients	10 018 \$	19 644 \$
Subventions à recevoir	345 445	24 070
Intérêts à recevoir	3 099	-
	358 562 \$	43 714 \$

3. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements	147 765 \$	104 581 \$	140 996 \$	94 582 \$
Équipement informatique	42 228	30 686	35 182	27 249
	189 993	135 267	176 178	121 831
		54 726 \$		54 347 \$

4. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, sous forme de crédit Solutions Libre-Affaires, est d'un montant autorisé de 55 000 \$, porte intérêt au taux de 7,70 % et est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2022, cet emprunt est inutilisé.

Loisirs Lebourgneuf Inc.
Notes complémentaires

31 décembre 2022

5. Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes fournisseurs et charges	25 511 \$	26 285 \$
Salaires et retenues à la source	19 765	17 283
Vacances	57 374	54 681
Taxes à la consommation	28 504	8 232
	<u>131 154 \$</u>	<u>106 481 \$</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 46 100 \$ au 31 décembre 2022 (2021 - 23 487 \$).

6. Dette à long terme

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, remboursé durant l'exercice 2022. ^(a)	<u>- \$</u>	<u>27 990 \$</u>

^(a) Le prêt de 30 000 \$ a été remboursé au courant de l'exercice et un apport de 2 010 \$ a été constaté aux résultats (Note 7).

Loisirs Lebourgneuf Inc. Notes complémentaires

31 décembre 2022

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui sont destinées à un projet particulier, ainsi que des financements affectés, considérés et destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 2021	Montant octroyé	Montant constaté à titre de produits	Solde au 2022
Ministère de la Famille	3 121 \$	12 862 \$	3 121 \$	12 862 \$
Ministère de l'Éducation Gouvernement du Canada (Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (Note 6))	-	193 038	-	193 038
2 010	2 010	-	2 010	-
Ville de Québec (Programme de soutien financier aux centres communautaires de loisirs)	-	169 895	-	169 895
Portion à court terme	5 131	375 795 \$	5 131 \$	375 795
	5 131			337 187
Portion à long terme	-			38 608 \$

8. Engagement

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location concernant un équipement, à verser 5 981 \$. Les versements exigibles pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2023	1 527 \$
2024	1 527
2025	1 527
2026	1 400
	<u>5 981 \$</u>

31 décembre 2022

9. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'organisme une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'organisme est exposé à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou une contrepartie d'un instrument financier n'honore pas ses obligations financières, qu'il existe une concentration de transactions effectuées avec la même contrepartie, ou des obligations financières aux caractéristiques économiques semblables qui sont susceptibles d'être atteintes de manière similaire par les changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit sont principalement liés à ses comptes clients et autres créances. La plus grande partie des comptes clients et autres créances de l'organisme proviennent de sources gouvernementales et l'organisme s'efforce de faire en sorte de respecter tous les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant.

L'organisme est également exposé au risque de crédit lié à l'ensemble de ses comptes ouverts dans une seule institution bancaire. L'organisme minimise les risques de crédit liés à l'encaisse par le biais de dépôts faits uniquement auprès d'institutions financières de bonne réputation.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, l'organisme n'ait pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; soit forcé de vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou soit dans l'impossibilité de régler ou de recouvrer un actif financier. L'organisme est exposé à un risque lié principalement à ses comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

L'approche de l'organisme pour gérer la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours un flux de trésorerie suffisant pour financer ses activités et faire face à ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, tant dans des conditions normales que perturbées. L'organisme conserve une partie de ses actifs investis en titres réalisables à court terme.

Il n'y a eu aucune variation du risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur les taux d'intérêt fixes et flottants de ses instruments financiers. Les instruments à taux d'intérêt fixes exposent l'organisme à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux d'intérêt flottants l'exposent à un risque de flux de trésorerie.

31 décembre 2022

9. Instruments financiers (suite)

Les dépôts à terme et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'organisme atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en diversifiant la durée de ses placements à revenu fixe détenus à une période donnée.

Le risque de taux d'intérêt a augmenté par rapport à l'exercice précédent à la suite de la hausse des taux d'intérêt sur le marché.
